



Mairie de 71600

Vitry En Charollais

Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.48.07

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS
EN DATE DU 11 SEPTEMBRE 2015**

Le 11 septembre deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le 07 septembre deux mille quinze, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

Etaient présents :

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,
Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE, Monsieur Jacky PERREAUT, Adjoint au Maire
Monsieur Eric MOREAU, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Paul DESPIERRES, Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Emmanuel MICHELET, Monsieur Jean DESCOURS, Madame Rosa MALANDAIN
Monsieur Jérôme GRILLET, Madame Yvette DESSERPRIT conseillers municipaux.

Etait absent :

Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT

Monsieur Emmanuel MICHELET est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé à l'unanimité par 14 voix pour.

1 Choix d'un cabinet pour l'agenda d'accessibilité programmée

Madame Catherine Roy demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le choix d'un cabinet d'experts pour réaliser un Agenda d'accessibilité Programmée (Ad'Ap) qui doit être déposé avant le 27 septembre 2015 aux services préfectoraux. Il a été fait appel à l'« Agence Technique Départementale » pour connaître les différents prestataires. Une délibération est prise, à l'unanimité, pour que la société APAVE puisse faire le diagnostic et le montage du dossier. La salle des fêtes et le gymnase seront concernés.

2 Règlement intérieur de la salle polyvalente

En complément des décisions prises lors de la séance du 29 mai 2015, Madame Michelle Merle demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la caution demandée lors de la location de la salle polyvalente. A l'unanimité, il est décidé de porter cette caution de 100 € à 200 €.

Par ailleurs le Conseil Municipal est informé qu'un ménage de fond a été réalisé par la société Paray Nettoyage dans le courant de l'été.

3 Contrat territorial concernant les travaux d'assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil que le contrat territorial de la Bourbince signé en juin 2015 comporte deux fiches action à réaliser sur le programme 2015/2019 ; à savoir :

- la réalisation du schéma directeur d'assainissement de la commune qui est de la compétence de la Communauté de Communes
- l'équipement de la lagune existante d'un bassin supplémentaire afin d'améliorer le traitement des rejets collectifs de la commune.

Ces travaux seront subventionnés en partie par l'Agence de l'Eau et potentiellement par le Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour s'engager dans ces 2 objectifs.

4 Déclassement d'une zone à Colailot

Le Conseil Municipal, à la demande du Préfet, doit se prononcer sur le déclassement d'une zone amiantée en une zone non amiantée. Le maire a proposé au conseil un projet de délibération se prononçant contre ce déclassement. La délibération est approuvée à l'unanimité.

5 Redevance d'occupation des sols pour GRDF

Une délibération est prise à l'unanimité pour recevoir une redevance de 336 € par GRDF.

6 « 100 projets pour l'emploi » demande de subvention pour le city stade

Monsieur le Maire signale que le Conseil Départemental met à disposition des collectivités une enveloppe de 4 millions d'euros pour des projets de développement. Des subventions peuvent être demandées si les projets sont supérieurs à 15 000 € et pour des réalisations 2015. La demande devra être déposée avant le 21 septembre.

Le conseil, à l'unanimité, se prononce favorablement pour déposer une demande dans le cadre de la réalisation du city stade.

7 Fixation du prix du repas adulte à la cantine scolaire :

Madame Catherine Roy demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le prix du repas adulte à la cantine scolaire, suite à l'augmentation du tarif de la Résidence Parodienne.

Une délibération est prise à l'unanimité pour augmenter le prix de 10 centimes soit 5,80 €.

8 Questions diverses :

- Le Conseil Municipal se prononce avec 12 voix pour et 2 voix contre pour la création d'un conseil des sages. Monsieur Jean Descours est en charge de ce dossier.
- Madame Catherine Roy rapporte que le mandat du conseil des jeunes arrive à échéance cette fin d'année. Ainsi de nouvelles élections devront se dérouler dans le dernier trimestre 2015 et concerneront les enfants nés en 2002-2003-2004 . Afin de remercier les jeunes qui ont participé au dernier mandat, une sortie à Walibi a été organisée le vendredi 28 août, pour un montant de 964,50 €.

- Suite à une demande de Monsieur Jacky Perreaut, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'achat d'un panneau d'information annonçant les évènements associatifs de la commune.
- Monsieur Jacky Perreaut rappelle les nouveaux horaires de la bibliothèque qui sont disponibles sur le site internet de la commune. De plus, il signale que l'informatisation des 5000 livres va commencer la semaine 38.
- Ce dernier fait également le point sur la montée en débit de la commune. Ce dossier avance et sa fin de réalisation est programmée pour le premier trimestre 2016.
- Monsieur Eric Moreau informe que les travaux pour la construction du City-Stade ont commencé fin août et que celui-ci sera opérationnel avant la fin septembre.
- Monsieur le Maire reprend le suivi des travaux de voirie réalisés la 2ème semaine de septembre sur plusieurs quartiers de la commune : Le Bourg, le Talochet, le Cuveau et une partie de la Croisette. Il rappelle que ces travaux sont financés par la comcom de Paray le Monial.
- Madame Michelle Merle avise le Conseil que le repas des aînés aura lieu le dimanche 13 décembre et sera servi par Monsieur PAROT, traiteur à Digoin. Ce repas est pris en charge par la Communauté de Communes de Paray le Monial.
- Monsieur le Maire informe que le débroussaillage de l'ancienne ligne de chemin de fer passant aux Carrés a été réalisé.
- Monsieur Jean-Yves Grillet informe le Conseil que la société Auvergne Sport a refait des traçages au sol dans la salle de sport (mise en conformité terrain de basket et traçage supplémentaire de terrains de bad.) pour un coût de 2 903 € H.T.
- De plus, il stipule, que suite à l'effondrement d'une canalisation des eaux usées, des travaux de réparations vont débiter au bas de la Croisette et seront effectués par l'entreprise Bernigaud.
- Le Conseil Municipal a reçu une invitation du Tennis Club pour le trophée Jeremy qui aura lieu le dimanche 20 septembre 2015.
- Monsieur Jean Descours demande si la commune a prévu d'accueillir des migrants. Monsieur le Maire lui répond que la commune n'a pas été sollicitée par les services de l'état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.